

Certification HON et ISO 9001 Le SNITEM, la qualité en action !

Paris, le 15 février 2010 - **Le SNITEM, qui regroupe les principaux acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux, annonce l'obtention de la certification HON pour son site internet.**

Dans le cadre de sa démarche qualité globale, le SNITEM vient d'obtenir la certification HON (Health On the Net) de son site internet - www.snitem.fr. En 2009, le SNITEM avait inscrit son site web à la procédure de certification au code de conduite de Health On the Net (HON-Code), adopté par la Haute Autorité de Santé en 2007 dans le cadre de la loi 2004 sur l'assurance maladie et destinée à l'amélioration de la qualité de l'information médicale et de santé sur Internet.

L'engagement dans cette démarche traduit la volonté de continuer d'améliorer la qualité de l'information de santé que le SNITEM diffuse ainsi que son adhésion aux principes du HONcode. Elle s'inscrit également dans la continuité d'une logique de perfectionnement de l'organisation et des méthodes du SNITEM, puisque le SNITEM est certifié ISO 9001.

A propos de la fondation Health On the Net

La Fondation « Health On the Net » est une fondation à but non lucratif dont le siège est à Genève en Suisse. Elle a un statut d'organisation non gouvernementale. Elle est présidée par la conseillère nationale suisse, madame Edith Graf-Litscher et dirigée par Madame Célia Boyer. HON a une activité de certification des sites santé depuis 1996. Sa renommée est internationale, elle est présente dans 102 pays dont la France. Environ 7200 sites sont certifiés HON dont plus de 300 sites français.

La certification HON juge les 8 points suivants :

Autorité (Indiquer la qualification des rédacteurs)

Complémentarité (Compléter et non remplacer la relation patient-médecin)

Confidentialité (Préserver la confidentialité des informations personnelles soumises par les visiteurs du site)

Attribution (Citer la/les source(s) des informations publiées et dater les pages de santé)

Justification (Justifier toute affirmation sur les bienfaits ou les inconvénients de produits ou traitements)

Professionalisme (Rendre l'information la plus accessible possible, identifier le webmestre, et fournir une adresse de contact)

Transparence du financement (Présenter les sources de financements)

Honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale (séparer la politique publicitaire de la politique éditoriale)

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux. Il fédère plus de 240 entreprises, constituant un tissu industriel dans le domaine des dispositifs et des technologies de santé : PME-PMI, grands groupes français, européens et internationaux. En juin 2008, à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le SNITEM a décidé d'ouvrir ses portes à l'ensemble des acteurs issus des NTIC impliqués dans la Santé. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr.

Contact Presse :

BV CONSEIL Santé

Laurent Mignon

Alexandra Dufrien

Tél : 01 42 68 83 40

bvconseil@bvconseil.com